

Image not found or type unknown



## Licenciement collectif et adhésion à la médecine du travail

Par **Alibaba92**, le **05/02/2021** à **12:20**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si dans le cadre d'un congé de reclassement suite à un licenciement collectif, les salariés en congé de reclassement sont toujours affiliés à la médecine du travail ou non.

Dans l'attente de votre retour et vous en remerciant par avance

Cordialement

Christine Tabourin

Par **P.M.**, le **05/02/2021** à **13:25**

Bonjour,

En tout cas jusqu'au terme du contrat de travail, le salarié devrait rester affilié...